



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 24 / 11 / 2024 à 22:54

Date de publication : lundi 5 août 2024 à 03:22

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP du 09/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée MANIAC STUDIO. **Siège social:** 41 Chemin des Fonds Marins 69640 Denicé. **Capital:** 500€. **Objet:** Design et développement d'articles mode, chaussure et accessoire.. Commerce de détail en ligne de tous produits non réglementés, notamment : Chaussure. Réalisation de prestations de conseils ou d'assistance aux entreprises et autres organisations en matière notamment de stratégie et gestion dans le domaine de la mode, chaussure et accessoire. **Président:** Mme Gabrielle Mesnard, 41 Chemin des Fonds Marins, 69640 Denicé.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Villefranche-Tarare.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6c5cfcd8-c31b-494f-87e7-4e0772d800b9>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex